

Retour sur le colloque régional du Secours Catholique à Marseille

Par Christophe Parel, chargé de projets au centre départemental de l'UDV, qui représentait l'UDV lors de cette manifestation

Le colloque régional du Secours Catholique s'est déroulé mardi 26 novembre 2013 au centre le Mistral, à Marseille. **Le thème de cette journée était celui de l'emploi, à l'occasion de la sortie du rapport des statistiques dans les accueils du Secours Catholique en 2012.** L'intitulé de la journée était : « Sans emploi, sans existence ? Vivre quand même ! ».

1. Le matin différents ateliers consacrés à l'emploi étaient proposés aux participants.
 - Le premier atelier auquel j'ai participé s'intitulait : **« Accompagner un parcours de recherche d'emploi »**. Les intervenants étaient Carole Chabouté, Déléguée du Secours Catholique dans le Var et Mathieu Galand, Directeur de Garrigues, une association membre de l'UDV. En voici un résumé.

« Lever les freins d'accès à l'emploi et proposer un accompagnement social et professionnel » étaient les principaux thèmes de l'atelier. Mathieu a présenté Garrigues. L'association existe depuis 2004 et elle s'articule autour de 3 axes :

- Permettre aux personnes de s'impliquer dans la cogestion...
- ... pour qu'elles puissent à leur tour aider d'autres personnes en difficulté
- Proposer des temps de convivialité.

Garrigues propose notamment une épicerie solidaire, une plateforme d'aide à la mobilité et des espaces favorisant le lien social en milieu rural. **En matière d'accès à l'emploi, Mathieu a expliqué que certaines personnes ayant travaillé à l'épicerie pouvaient ensuite accéder à des emplois dans la grande distribution.**

Les activités proposées par l'association sont des « prétextes », un levier permettant d'accompagner les personnes dans la durée. Garrigues compte ainsi environ 70 « personnes impliquées » et 9 salariés. Quelque 3000 personnes sont soutenues chaque année sur les territoires de 50 communes en zone rurale !

L'engagement des personnes impliquées est contractualisé avec l'association par un « contrat d'engagement d'activité ».

Mathieu a ensuite listé les nombreuses activités proposées par l'association :

- Une épicerie solidaire
- Une plateforme multi-services (bricolage à domicile etc.) notamment animée par un moniteur éducateur

- Une plateforme d'aide à la mobilité destinée aux personnes ne disposant pas d'un véhicule et sans emploi
- Un atelier informatique
- Du transport à la demande (30 à 40.000 kilomètres par an effectués !)
- Une mise à disposition de 2 roues et 4 roues (environ 25 scooters et 20 voitures)
- Un site de covoiturage solidaire et d'informations transport public
- Un accompagnement à la mobilité pour développer l'autonomie des personnes et leur « capital mobilité » par le biais d'ateliers.

Bien sûr, tout ce travail s'insère dans un tissu associatif et institutionnel. Garrigues est liée par une convention avec le Conseil Général du Var qui le reconnaît comme « opérateur d'insertion ». **L'association insiste sur le développement du lien social, ainsi des espaces conviviaux** dans lesquels sont proposés des ateliers ponctuent les étapes de l'épicerie solidaire itinérante.

Le directeur donne quelques chiffres : **l'association a permis 180 accès à l'emploi direct grâce à l'utilisation des véhicules mis à disposition et 100 personnes se sont autonomisées sur la mobilité.**

La dimension du temps est très importante, d'où la nécessité de proposer un **accompagnement dans la durée**. Mathieu insiste : les personnes accompagnées par l'association « ont envie de trouver un emploi ! ». Il est aussi nécessaire d'être souple vis-à-vis du cadre institutionnel pour éviter le risque de mettre les personnes dans des « cases ». Un point individuel est fait tous les 2 mois entre les « personnes impliquées » et un salarié « référent » de l'association afin de faire évoluer l'implication et de travailler sur le projet personnel de la personne.

(Plus d'infos : asso.garrigues@free.fr ou 04.94.59.96.63).

- Le deuxième atelier auquel j'ai participé s'intitulait « **Retour sur les semaines sociales de France : réinventer l'emploi** ». Les animateurs étaient composés d'un membre de la Délégation du Secours Catholique de Marseille et de représentants de La Fibre Solidaire, un chantier d'insertion créé en 1999, qui collecte et propose à la vente des vêtements et des accessoires dans les Bouches du Rhône (plus d'infos : <http://www.lafibresolidaire.fr/>). **L'association permet 50% de reclassement professionnel pour les personnes passées par le chantier d'insertion**, ce qui pour Alain Cabrera, le directeur adjoint de la structure, est « énorme ! ». La Fibre Solidaire est membre du réseau national du Secours Catholique « Tissons la solidarité » (<http://tissonsolasolidarite.org/>).

2. La reprise de l'après-midi a été marquée par **la présentation du rapport des statistiques dans les accueils du Secours Catholique en 2012**, intitulé « *Emploi : quelle place pour les plus pauvres ?* », par Philippe Lefilleul, responsable de la mobilisation citoyenne au siège national du Secours Catholique.

Ce rapport est accessible en ligne à l'adresse suivante : <http://www.secours-catholique.org/IMG/pdf/RS2012.pdf>. Parmi les éléments marquants, **on constate un accroissement de la fragilité des familles monoparentales** (qui représentent 30% des personnes fréquentant les accueils du Secours Catholique) **de même qu'une augmentation de la fragilité des familles d'origine étrangères**. Par ailleurs 36% des chômeurs et 6% des travailleurs sont considérés comme pauvres...

3. **Jean-Baptiste de Foucauld, président fondateur de Solidarités Nouvelles face au Chômage (SNC)** est ensuite intervenu à la tribune pour livrer une conférence très instructive. Voici les points marquants de son intervention.

Le travail est un droit garanti dans notre constitution !

Le problème français du chômage est apparu en 1973 avec le premier choc pétrolier. **Pour tenter d'y remédier, il faut que nous changions notre regard et notre façon de penser**. Il faut opérer un changement culturel et il faut changer d'échelle, il s'agit d'opérer un mouvement global !

JB de Foucauld propose que les structures et employeurs du secteur public cotisent de la même façon que les employeurs privés au régime d'assurance chômage, pour augmenter les fonds disponibles, comme le proposait déjà Jacques Delors à l'époque du Plan...

Il n'est pas socialement acceptable qu'aujourd'hui 1,3 millions de personnes soient au RSA socle ! Il est nécessaire d'élargir les périmètres de la solidarité.

Une personne qui bénéficie d'un contrat aidé doit continuer d'être accompagnée afin qu'elle puisse préparer son avenir professionnel.

C'est la société dans son ensemble qui doit devenir accompagnante !

M. de Foucauld s'appuie sur la notion des « 3 dettes » développée par le philosophe Patrick Viveret. Selon P. Viveret, notre dette financière est le fruit de deux autres dettes convergentes, l'une est écologique (vis-à-vis de la planète) et l'autre sociale (vis-à-vis des plus modestes). Or la dette financière ne pourra pas être réglée sans que l'on s'attaque sérieusement aux deux autres.

M. de Foucauld insiste : nous avons besoin d'un pacte civique pour l'emploi ! (plus d'infos : <http://www.pacte-civique.org/Accueil>).

Il appelle à un triple changement :

- **Changer soi-même**
- **Changer nos organisations**
- **Changer la politique.**

Oui à un emploi de qualité, pour tous et à temps choisi ! Il finit son intervention en émettant le souhait d'un **Grenelle de l'emploi**.

4. Après cette intervention, **3 tables-rondes se sont tenues autour de différents thèmes** : « *Précarité, insertion, emploi... vers un projet professionnel* » avec la projection d'un extrait de film sur l'association Semailles (insertion par l'activité agricole, jardin de Cocagne, à Avignon <http://site.semailles.asso.fr/>), « *Accompagnement et parcours* » et « *Les freins à l'emploi avec l'intervention d'acteurs de terrain* ».

Pendant ces tables-rondes différentes notions ont été évoquées telles que « **l'héritage dans la précarité** », le « **capital mobilité** » des personnes, « **l'employabilité** », mais aussi les « **pathologies** » liées au chômage telles que l'angoisse et l'inquiétude... **Un participant a plaidé pour que se développe une « médecine du non-travail » afin d'étudier les effets causés sur une personne par une perte d'activité. Il faudrait développer les recherches sur les effets du chômage.** Le psychiatre et psychanalyste français Christophe Dejours a été cité, lui qui a écrit à propos de notre époque contemporaine que « nous sommes passés d'une société répressive à une société dépressive ».

5. **Enfin le « clou » de la journée a été l'intervention remarquable et remarquée de François Soulage, économiste et président du Secours Catholique.** Il a appelé à la « **révolte** » alors que certains de nos concitoyens « **sont interdits de séjour dans l'emploi** ». Il est inacceptable que « 3,5 à 5,2 millions de personnes soient privées d'emplois en France ! ».

Selon F. Soulage, **la personne privée d'emploi ne doit pas rester seule.** Par ailleurs, **certaines dispositifs empêchent les personnes de travailler : c'est notamment le cas des demandeurs d'asile et des Roms... Quel paradoxe pour ces personnes qui ont le droit de résider sur notre sol mais qui ne peuvent pas travailler !**

46.000 personnes ont été régularisées cette année en France, soit 10.000 de plus que l'année précédente. 3 millions de personnes nées à l'étranger vivent en France. L'Etat donne des Obligations de Quitter le Territoire Français (OQTF) à des personnes qui désirent s'intégrer... Il faut dénoncer les atteintes à la dignité des personnes !

650.000 personnes sont accueillies chaque année par le Secours Catholique. **M. Soulage a rappelé que le Secours Catholique avait une action politique et il a fait part de sa rencontre avec le Président de la République François Hollande. Il nous faut changer notre regard sur les personnes, comme nous y a incité le grand rassemblement Diaconia 2013 à Lourdes.**

La question qui doit guider nos actions est : **en quoi cela va changer la situation des plus pauvres ?**

« **Alors que faire** » s'est interrogé M. Soulage. Il a répondu en listant 4 points :

- **Accompagner les personnes privées d'emploi** tout en s'interrogeant sur la manière dont on les accompagne
- **Faire en sorte que ces personnes ne restent pas seules**
- **Donner la priorité à la question du logement**
- **Prêter attention à l'échéance importante que sont les prochaines élections municipales les 23 et 30 mars 2014** en mettant « la pression » sur les candidats sur la question de l'emploi notamment.

M. Soulage a conclu son intervention en lançant un vibrant plaidoyer en faveur de la FRATERNITE¹, une valeur essentielle et fondamentale à ses yeux. (Plus d'infos : <http://www.francois-soulage.org/>).

Contact : 04.94.24.89.20 ou c.parel@udv-services.fr

¹ Pour aller plus loin, deux ouvrages écrits par François Soulage : *Justice et charité*, publié en 2012 chez DDB et *Le pari de la fraternité*, publié en 2012 aux Editions de l'Atelier.